

INTRODUCTION



Depuis le début de l'année, nous nous sommes activement engagés dans le processus de consultation "Programme d'Action – Construction 2020", en participant aux cinq sous-groupes mis en place par la DG Entreprise et Industrie. Conscient de la difficulté d'agir parmi les représentants ministériels nationaux et les autres réseaux et groupes d'intérêt professionnels,

ce travail va maintenant se poursuivre lors d'une seconde série de réunions, avec l'espoir que la conférence sur l' "Innovation dans la Construction" qui se tiendra le 21 octobre 2013 à Bruxelles, permettra d'évaluer les progrès réalisés.

La profession d'architecte est l'un des nombreux participants impliqués dans ce processus. En tant que service intellectuel positionné au début du processus de construction, il peut être considéré comme essentiel, avec certains privilèges et des responsabilités, conscient du manque prolongé d'activité significative dans la construction dans de nombreux pays européens. La onzième enquête du CAE sur les tendances économiques, désormais disponible, donne une image précise de la charge de travail des architectes et de leurs attentes pour l'avenir. Ayant adopté le principe « faire plus avec moins », nous avons constamment besoin de réaffirmer auprès du public et des décideurs politiques la clarté du rôle des architectes et la valeur de leurs services.

Notre objectif dans le « Programme d'Action – Construction 2020 » est de rendre les engagements existants en matière de financements territoriaux et de cohésion, contraignants et appliqués dans la pratique. Nous contribuerons à ce que le sens de « rénovation profonde » dans le processus de construction soit clairement compris, et à la nécessaire implication des architectes dans ce processus. Nous soutenons l'élargissement du concept de « perfectionnement des compétences » de la main d'œuvre du secteur de la construction pour qu'il inclue les consultants, et une reconnaissance appropriée de l'« innovation fondée sur la pratique ». Nous nous efforçons d'impliquer les services professionnels dans le suivi de la construction et l'évaluation post-installation ; de défendre l'analyse obligatoire des données factuelles de la performance d'un bâtiment comme sujet de recherche contribuant à la réalisation des objectifs 20-20-20 de l'Union ; ainsi que de soutenir la formation professionnelle continue des architectes et des autres professionnels de la construction. Alors que le réseau du CAE se renforce et gagne en visibilité, nous continuerons cet automne nos efforts, pleinement conscient du travail qui reste à accomplir.

Selma Harrington
Présidente du CAE
Septembre 2013

SOMMAIRE

[Actualités politiques du CAE](#)

- Révision de la Directive Qualifications Professionnelles
- Révision de la Directive Marchés Publics
- Forum stratégique sur Construction 2020

[Nouvelles européennes](#)

- Marché intérieur des services : état des lieux et prochaines étapes
- Horizon 2020
- Paquet législatif pour la future politique de cohésion
- Directive Efficacité Energétique : la Commission saisit la Cour à l'encontre du Portugal
- Proposition de Directive sur la facturation électronique
- La Croatie devient le 28^{ème} Etat membre de l'UE

[Au CAE](#)

- Résultats de la 11^{ème} enquête sur les tendances économiques
- Conférence du FEPA à Dublin
- Visite d'information du CAE à la Commission européenne

[Projets financés par l'UE](#)

[Actualités des Organisations membres](#)

[Autres sujets](#)

[Publications](#)

[Concours](#)

[Evènements](#)

ACTUALITES POLITIQUES DU CAE

Révision de la Directive Qualifications Professionnelles: le COREPER et la Commission IMCO approuvent les résultats des négociations du trilogue



Le Comité des Représentants permanents (COREPER) du Conseil et la Commission Marché intérieur (IMCO) du Parlement européen ont adopté, respectivement les 26 juin et 9 juillet 2013, l'accord conclu lors des négociations du trilogue, en vue d'un accord en première lecture pour la révision de la Directive Qualifications Professionnelles. Ces accords ouvrent la voie à l'adoption finale de la nouvelle Directive par le Parlement et le Conseil dans les mois à venir. Parmi les principales caractéristiques de la Directive révisée, notons l'introduction d'une carte

professionnelle européenne sous la forme d'un certificat électronique, pour les professions qui en font la demande, ainsi que la mise à jour de la durée de formation minimale d'un architecte pour obtenir la reconnaissance automatique dans un autre Etat membre : soit cinq années d'étude ("5+0"), soit quatre années d'étude complétées par un stage de deux ans ("4+2"). Le Parlement votera le texte lors de sa session plénière du 7-10 octobre. Le groupe de travail "DQP" du CAE a commencé à travailler sur la mise en œuvre de la nouvelle Directive. Accéder aux [positions du CAE sur ce sujet](#) et au [texte de l'accord du trilogue](#).

Les institutions européennes parviennent à un accord sur la révision de la Directive Marchés Publics



Après plusieurs mois de négociations ardues avec le Conseil, la Commission IMCO a adopté le 5 Septembre 2013 les résultats des négociations du trilogue pour une nouvelle Directive Marchés Publics. Le Rapporteur, Marc Tarabella, a souligné qu'un accord équilibré a été trouvé. Dans la version provisoire du texte de l'accord, notons les avancées suivantes : le principe de *l'offre économiquement la plus avantageuse* est confirmé (article 66.1) ; le

considérant 15a fait désormais spécifiquement référence aux services intellectuels et services architecturaux ; le chiffre d'affaires annuel minimum de l'opérateur économique ne doit pas excéder deux fois la valeur estimée du contrat (article 56). La nouvelle Directive sera formellement votée par le Conseil et le Parlement dans les prochains mois. Accéder aux [positions du CAE sur ce sujet](#), et au [texte de l'accord du trilogue](#).

Forum stratégique sur la Stratégie Construction 2020



Suite au lancement en janvier 2013 du Forum sur la [Stratégie pour une compétitivité durable du secteur de la construction et de ses entreprises](#), les cinq groupes thématiques créés par la Commission ont achevé leur première série de réunions fin juin. Une seconde série de réunions a débuté en septembre, et se terminera en novembre. Une conférence sur *l'Innovation dans la construction* aura lieu le 21 octobre à Bruxelles. Les conclusions du Forum

seront ensuite présentées en novembre. Des délégués du CAE représentent les intérêts de la profession dans les cinq groupes thématiques, qui sont, pour rappel : 1) Stimuler l'investissement dans la rénovation et l'innovation ; 2) Compétences et qualifications ; 3) Utilisation durable des ressources naturelles ; 4) Marché intérieur, produits et services ; et 5) Compétitivité internationale. Accéder [sur le site du CAE](#) à toutes les informations importantes sur ce sujet (rapports des réunions, etc. – accès restreint aux organisations membres du CAE).

NOUVELLES EUROPEENNES

Accord sur le futur programme d'innovation et de recherche de l'UE



Le 27 juillet 2013, le Comité des représentants permanents du Conseil a entériné l'accord

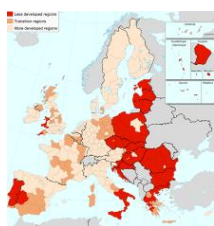
conclu en juin sur *Horizon 2020*, le nouveau programme de recherche et d'innovation pour les années 2014 à 2020. Avec un budget d'environ 70 milliards d'euros, Horizon 2020 soutiendra les objectifs de la Stratégie Europe

2020 pour la croissance et l'emploi. Il fournira un éventail de moyens pour soutenir les activités de recherche et d'innovation des PME. Un instrument dédié aux PME les aidera à accroître leur participation aux projets financés par Horizon 2020. Plus d'informations sur le [site de la Commission européenne](#).

Marché intérieur des services: Etat des lieux et prochaines étapes

Le 10 septembre 2013, le Parlement européen a adopté en session plénière le rapport d'A.M. Corazza Bildt intitulé *Marché intérieur des services: état des lieux et prochaines étapes*. Le CAE a soutenu des amendements pour un rapport plus équilibré en ce qui concerne les spécifications de l'Article 15 sur la Directive Services ainsi que sur la nécessité d'un cadre réglementaire garantissant la qualité des services d'architecture et l'indépendance de la profession. Accéder au [rapport de A.M. Corazza Bildt](#) et la [position du CAE à ce sujet](#).

Accord sur le paquet législatif pour la future Politique de Cohésion



Le 10 juillet 2013, la Commission Développement Régional (REGI) du Parlement européen a approuvé l'accord conclu avec le Conseil sur plus de 90% du paquet législatif pour la future politique de Cohésion (2014-2020). Ce Fond de 325 milliards d'euros représente environ un tiers du budget de l'UE. "Le nouveau Fonds de cohésion sera innovant et respectueux de l'environnement. L'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans le logement privé, une cogénération de chaleur et d'électricité à haut rendement (...) seront éligibles aux financements", a déclaré le rapporteur Victor Boștinaru. D'autre part, le futur Règlement FEDER prévoit de mettre d'avantage l'accent sur le développement urbain durable : un minimum de 5 % des ressources du FEDER sera dédié au développement urbain durable. Les négociations avec le Conseil se poursuivent en vue d'atteindre un accord en première lecture avant le vote en plénière, prévu en octobre. [Lire le communiqué de presse de la Commission REGI](#).

Efficacité énergétique des bâtiments: la Commission saisit la Cour de Justice d'un recours contre le Portugal



Le 20 juin 2013, la Commission européenne a saisi la Cour de

Justice d'un recours contre le Portugal pour non-transposition la Directive Efficacité énergétique des bâtiments. En septembre 2012, la Commission a adressé au Portugal une lettre de mise en demeure portant sur la transposition de la Directive, puis un avis motivé en janvier 2013. Le Portugal travaille actuellement à l'élaboration d'un projet d'acte législatif, mais aucune information n'a été diffusée sur la date d'adoption, de publication et d'entrée en vigueur de cet acte. La Commission propose une astreinte journalière de 25.273 €. Depuis 2012, plusieurs procédures d'infraction ont été engagées contre d'autres États membres pour non-transposition ou transposition incomplète de cette même directive.

Proposition pour la « passation électronique de bout en bout des marchés publics »



Le 26 juin 2013, la Commission européenne a présenté une [proposition de Directive relative à la facturation électronique dans le cadre des marchés publics](#), accompagnée d'une [Communication exposant sa vision de la « passation électronique de bout en bout des marchés publics »](#), c'est-à-dire de la dématérialisation complète de la procédure de passation des marchés publics. Cette Communication expose la vision de la Commission en matière de dématérialisation du processus de passation des marchés publics. Elle dresse un état des lieux de la mise en œuvre dans l'Union de la passation électronique des marchés publics et de la facturation électronique, et recense les mesures qui devraient être prises afin d'accomplir la transition vers la passation électronique de bout en bout des marchés publics. Une telle modernisation devrait faciliter la participation des PME aux marchés publics en réduisant les charges administratives et les coûts de participation. Cette Communication servira de base à d'éventuelles initiatives futures visant à poursuivre la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

La Croatie devient le 28^{ème} Etat membre de l'UE



Le 1^{er} juillet 2013, la Croatie est devenue le 28^{ème} Etat membre de l'Union. Accéder au [communiqué de presse de la Commission européenne](#) et à une [sélection d'indicateurs économiques et sociaux](#), publié par Eurostat à cette occasion. La [Chambre Croate des](#)

[Architectes](#) (CCA) est un membre du Conseil des Architectes d'Europe.

CONSULTATIONS PUBLIQUES

Évaluation de la Directive sur l'étiquetage énergétique et de certains aspects de la Directive Écoconception

Cette consultation publique permet aux parties prenantes d'exprimer leur avis sur les différents aspects des deux Directives. Ses conclusions contribueront à élaborer une analyse approfondie des résultats des directives à ce jour et des moyens de les améliorer à l'avenir. Le questionnaire en ligne est disponible sur le [site de la Commission](#). Consultation ouverte jusqu'au **30 novembre 2013**.

Réponses du CAE aux précédentes consultations de la Commission

Le CAE a récemment répondu aux consultations suivantes :

- [Consultation sur la couverture d'assurance pour les prestations de services dans d'autres Etats membres de l'UE](#),
- [Consultation sur les bâtiments durables](#).

Les réponses du CAE seront bientôt disponibles sur le site de la Commission européenne.

AU CAE

Participation de la Présidente du CAE et du Secrétaire Général à la conférence de l'EFAP à Dublin



La Présidente du CAE, Selma Harrington, et le Secrétaire Général du CAE, Ian Pritchard ont participé à une conférence du Forum européen des politiques architecturales (FEPA), les 8-10 mai à Dublin. L'objectif de la conférence était de discuter des *Conclusions du Conseil de 2008 relatives à l'Architecture*, dans le cadre des thèmes de la Présidence irlandaise. Les *Conclusions du Conseil relatives à l'Architecture* avaient pour but premier d'assurer une meilleure reconnaissance de l'architecture dans les politiques de l'Union et les politiques nationales. A l'occasion de cette conférence, [un rapport préliminaire sur la mise en œuvre des Conclusions du Conseil, intitulé *Taking Stock 2013*](#), a été présenté.

Conférence du FEPA et de l'AAL à Vilnius – « L'intérêt public pour l'architecture »

EFAP VILNIUS
2013



Les 12-14 Septembre 2013, la Présidente du CAE, Selma Harrington, et le Secrétaire Général du CAE, Ian Pritchard ont participé à Vilnius à une conférence internationale organisée par le Forum européen des politiques architecturales (FEPA) et l'[Association des Architectes de Lituanie](#) sur le thème de « l'intérêt public pour l'architecture ». La conférence, organisée dans le cadre de la présidence lituanienne de l'UE, a abordé le rôle de l'architecture dans les processus de développements sociaux, économiques, et culturels ; les modèles possibles de collaboration ; les pratiques innovantes pour améliorer la qualité du développement urbain et le rapport de la Présidence irlandaise [Taking Stock 2013](#). La mise en œuvre des politiques architecturales dans le contexte de la période de programmation 2014-2020 fut également discutée.

Visite d'information d'une délégation du CAE à la Commission européenne



Le 20 septembre 2013, une vingtaine de délégués du CAE a participé à une visite d'information à la Commission européenne. Après une première présentation générale sur l'Union et son processus de décision, des fonctionnaires de la Commission ont présenté la politique de recherche et d'innovation de l'UE puis les politiques de durabilité pour les bâtiments.

Résultats de la 11^{ème} enquête du CAE sur les tendances économiques



Le Conseil des Architectes d'Europe a publié en août 2013 les résultats de sa 11^{ème} enquête sur les tendances économiques. Cette enquête donne une image précise de la nature et de l'impact du ralentissement crise économique sur le marché de l'architecture. Cette 11^{ème} enquête révèle que la situation varie grandement d'un pays à un autre. Alors que le niveau d'optimisme dans les pays d'Europe du Nord, avec en tête la Suède et la Finlande, est très haut, les pays d'Europe centrale et du Sud semblent rester dans une impasse. La plupart des architectes (47,5%) s'attendent à ce que leur charge de travail globale reste stable pour les trois mois à venir. En comparaison avec le début de l'année, moins de personnes interrogées prévoient une réduction de leur charge de travail (29,8%, contre 34,1% en janvier 2013) et un cinquième anticipe même une augmentation. L'analyse de la répartition par type de bâtiment révèle une amélioration pour le secteur des logements privés. Etant donné des prévisions de charge de travail stables, et malgré le climat économique défavorable, une large majorité des personnes interrogées (67,8%) ne prévoit pas de changement dans leur effectif à court terme. Moins d'un cinquième (18,6%) envisage une réduction d'effectifs dans les mois à venir (contre 20,8% en janvier 2013). L'enquête montre par conséquent que le sentiment général au sein de la profession reste au pessimisme, dans un marché de l'architecture à l'arrêt. Pourtant la situation semble s'être stabilisée et certaines tendances positives laissent supposer que des améliorations pourraient être possibles dans un futur relativement proche.

Les résultats complets de cette enquête sont disponibles [sur le site internet du CAE](#).

PROJETS FINANCES PAR L'UE

Au travers de son engagement dans des projets financés par l'Union européenne, le CAE soutient le développement durable de l'environnement bâti et défend le rôle des architectes dans les processus de rénovation énergétique. Actuellement, 3 projets de recherche financés par le 7^{ème} Programme Cadre (FP7) et le Programme pour la Compétitivité et l'Innovation (CIP-IEE) sont en cours. Ces projets sont [LEEMA-FP7](#), [iNSPIRe-FP7](#) et [A2PBEER-FP7](#). Tous les projets traitent de problèmes liés à la durabilité, à l'efficacité énergétique et à la rénovation ainsi qu'aux matériaux et technologies innovants.

❖ **Projet iNSPIRe- FP7**



[iNSPIRe](#) est un projet d'une durée de 4 ans qui a pour objectif d'aborder le problème de la haute consommation énergétique en développant des solutions de rénovation applicables aux bâtiments résidentiels et tertiaires. Ces solutions de rénovation développées par iNSPIRe auront pour but de réduire la consommation d'énergie primaire d'un bâtiment à 50kWh/m² par an. Le projet a publié en juillet sa [première lettre d'information](#). Pour plus d'informations, visitez le site internet du projet : www.inspirefp7.eu.

❖ **A2PBEER-FP7 – Bâtiments publics abordables et adaptables par une rénovation énergétique efficace**



Compte tenu du faible taux de rénovation du parc immobilier (1% par an), accélérer la rénovation énergétique des bâtiments est la seule manière d'atteindre les « objectifs 20-20-20 » de l'Union. Un plus grand impact sera possible par des interventions dans les bâtiments non résidentiels, dans la mesure où leur consommation énergétique est 40% plus élevée que les bâtiments résidentiels (les bâtiments publics représentant plus de 30% des bâtiments non résidentiels dans l'UE). A2PBEER développera une méthodologie pour la rénovation énergétique des bâtiments qui inclura les solutions déjà existantes et d'autres plus innovantes développées par le projet. Une série de concepts sera appliquée pour le

développement de nouvelles solutions abordables et adaptables. La méthodologie et les concepts développés seront validés au travers de trois cas réels de rénovation. Ce projet dispose d'un budget de 10,4 millions d'euros, dont 6,5 millions financés par l'UE. La réunion de démarrage du projet s'est tenue les 16-17 septembre à Bilbao (Espagne).

ANNONCES DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CAE

Election à la Chambre Slovaque des Architectes



Lors de son Assemblée générale du 25 mai 2013, la [Chambre Slovaque des Architectes](#) a élu un nouveau bureau exécutif. Ing. Arch. Imrich Pleidel a été élu Président, Ing. Arch. Pavol Paňák Premier Vice-Président et Eva Wernerova, Vice-Présidente.

Nouveau Responsable au Bureau de la BAK à Bruxelles

Depuis le 1^{er} septembre 2013, le Bureau de liaison à Bruxelles de la [Chambre fédérale des Architectes allemands](#) (*Bundesarchitektenkammer* – BAK) est dirigé par une nouvelle responsable, Mme Daphne TRUMPF, qui créa et dirigea le Bureau à ses débuts de 1997 à 2000. D. Trumpf a ensuite poursuivi sa carrière à la Deutsche Telekom AG en qualité de *Senior Legal Expert*, puis à partir de 2007 comme *Business Coach and Counsellor* indépendant. Elle a également été en charge d'un cours sur les Affaires publiques européennes à l'Université de Flensburg.

Istanbul: Dialogue germano-turc sur l'Architecture



La [Chambre fédérale des Architectes allemands](#) (BAK) et son Réseau pour l'échange en matière d'architecture ont débuté un Dialogue Economique germano-turc sur l'Architecture. En coopération avec le Ministère fédéral des Transports, des Bâtiments et du Développement urbain, ainsi qu'avec le Consulat allemand à Istanbul et la compagnie GEZE, une délégation d'architectes allemands a rencontré ses collègues turcs à Istanbul le 29 août 2013. Le Réseau souhaite renforcer les relations binationales des architectes et urbanistes et encourager la coopération transnationale. Le Dialogue Economique germano-turc sur l'Architecture offre l'opportunité de briser les barrières et de créer un transfert de connaissance. Pour créer des synergies, les architectes allemands et turcs, les représentants de l'industrie de la construction et les clients potentiels doivent établir un réseau plus dense. Le Dialogue germano-turc a débuté ce processus.

RIBA Advanced CPD course – Practice in the UK



La *Cass School of Architecture / RIBA Advanced CPD course*, "Exercer au Royaume-Uni", a été conçu pour fournir aux architectes européens travaillant au Royaume-Uni une introduction à l'exercice de la profession dans ce pays. Le cours, donné à Londres, est organisé en 10 sessions de 2,5 heures en soirée, et portera sur : Introduction et Sources d'informations ; Professionnalisme ; Rôle de l'architecte ; Contrôles sur l'environnement bâti ; Le cadre légal britannique ; Contrat et Marchés ; Questions RH ; Nomination et Facturation ; Assurance et résolution des litiges. Plus d'informations sur <http://www.thecass.com/courses/short-courses/riba-practice-in-the-uk>.

L'Ordre des Architectes de Belgique (CNOA) célèbre son 50^{ème} anniversaire



A l'occasion de son 50^{ème} anniversaire, le CNOA a organisé une série d'expositions urbaines au travers de la Belgique. Les expositions locales réparties dans les dix provinces belges ont été réunies début septembre à Bruxelles. Le 18 octobre 2013 le CNOA organisera un événement au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles auquel tous ses membres sont invités. Plus d'informations sur www.ordredesarchitectes.be et www.architect.be.

AUTRES SUJETS

Capitale verte de l'Europe en 2016

La Commission se lance à la recherche de la Capitale verte de l'Europe pour 2016. Le prix de la Capitale verte de l'Europe récompense les villes à l'avant-garde d'un mode de vie urbain respectueux de l'environnement. Ce prix annuel vise à inciter les villes européennes à s'employer à devenir des endroits plus attrayants et plus sains. Pour la première fois, les villes européennes de plus de

100 000 habitants pourront se porter candidates. Auparavant, seules les villes de plus de 200 000 habitants étaient éligibles. Le concours est désormais accessible à plus de 400 villes dans toute l'Europe. [Plus d'informations sur le site de la Commission](#).

Résultats du Projet MaTrID sur la conception intégrée

Le [Projet MaTrID](#) est un projet européen sur la conception intégrée, traitant de la transformation vers des bâtiments à faible consommation d'énergie (*nZEB* en anglais) grâce à l'utilisation généralisée de la conception énergétique intégrée. Les avantages de la collaboration interdisciplinaire et des solutions techniques intégrées seront étudiés dans des projets pilotes menés dans [11 pays partenaires](#). [Les lignes directrices](#) du processus d'identification sont un des éléments clé du projet. Les versions préliminaires du *Guide du client*, du *Guide du locataire* et de *l'Eventail des services* peuvent être téléchargées [ici](#). L'équipe en charge du projet souhaite recevoir des commentaires sur ces documents. Certains experts qui fourniraient des avis de grande qualité pourront être désignés pour participer à l'[European expert workshop](#), qui se tiendra à Riga le 21 janvier 2014. Les inscriptions pour le [premier prix de conception intégrée](#) sont ouvertes. Pour plus d'informations, contactez S. Amann à l'adresse suivante [stefan.amann\(at\)e-sieben.at](mailto:stefan.amann(at)e-sieben.at) et visitez le [site Internet du projet](#)

Cadre de référence pour les villes européennes durables (RFSC)



Le RFSC est un outil en ligne conçu pour aider les villes à promouvoir et à renforcer leur travail sur le développement urbain durable. Cet outil est disponible gratuitement pour toutes les autorités locales européennes et offre un soutien pratique à l'intégration des principes du développement durable dans les politiques et actions locales. Le CAE s'est engagé ces dernières années dans son processus de définition et est maintenant impliqué dans le processus de dissémination. Plus d'informations sur le RFSC sur <http://www.rfsc-community.eu>.

Actualités régulièrement publiées sur la [page Facebook du CAE!](#)

PUBLICATIONS

Les certificats de performance énergétique des bâtiments ont une influence sur les prix de transaction et les loyers dans certains pays de l'UE



Le 20 juin 2013, la Commission a publié une étude intitulée [« Impact des certificats de performance énergétique des bâtiments sur les prix de vente et de location dans certains Etats membres de l'UE »](#). L'étude montre un impact positif du certificat de performance énergétique selon la Directive relative à la performance énergétique des bâtiments (Directive 2010/31/UE) sur les prix de ventes et le montant de loyers indiquant qu'une meilleure efficacité énergétique est récompensée sur le marché. Il a ainsi été constaté que les bonnes notes en matière d'efficacité énergétique se traduisent par des prix de vente et de location plus élevés dans la plupart des Etats membres qui ont été analysés.

Rapport spécial d'Euractiv sur le secteur de la construction

Euractiv, un portail multimédia dédié aux affaires européennes, a publié fin juin un rapport spécial sur le secteur de la construction, composé de cinq articles :

- [Les gouvernements n'investissent pas assez dans l'efficacité énergétique](#)
- [Compteurs intelligents : les ambitions de l'UE ne répondent pas aux attentes](#)
- [Evolution des paradigmes dans le secteur de la construction](#)
- [La Commission paralysée dans ses efforts de rénovation à Bruxelles](#)
- [La rénovation des bâtiments au cœur du débat sur les objectifs d'efficacité énergétique de 2030](#)

Modernisation des codes énergétiques du bâtiment pour sécuriser l'avenir énergétique mondial



L'Agence Internationale de l'Energie (IEA) et le Programme de développement des Nations Unies (UNDP) se sont associés pour analyser les pratiques actuelles dans la conception et la mise en œuvre des codes énergétiques du bâtiment. Dans une étude intitulée [Modernising Building Energy Codes to Secure our Global Energy Future](#), (uniquement disponible en anglais, russe et chinois) publiée en août 2013, l'IEA et l'UNDP encouragent une plus grande attention au rôle de l'environnement bâti dans un monde à faible émissions de carbone et résilient au changement climatique. Il est notamment rappelé que les bâtiments sont les plus grands consommateurs d'énergie dans le monde et continueront d'être une source de croissance de la demande d'énergie à l'avenir. La consommation finale d'énergie du secteur a doublé entre 1971 et 2010 pour atteindre 2.794 millions de tonnes d'équivalent pétrole (MTEP).

CONCOURS

UIA Durban 2014: Warwick Junction – Concours international pour les étudiants en architecture



Dans le cadre de son prochain congrès en Afrique du sud du 3 au 7 août 2014, l'Union Internationale des Architectes organise un concours international pour les étudiants en architecture, sur "Warwick Junction", un nœud des réseaux de transport de la ville. Basé sur le thème du congrès "Architecture Otherwhere" (*Architecture, Ailleurs, Autrement*), le concours a pour objectif de mettre en évidence l'écologie complexe de 'Warwick Junction' et sa dynamique économique, sociale et culturelle et de proposer les solutions pour le bénéfice du demi million de personnes qui le fréquentent chaque jour. Les projets devront proposer simultanément trois visions : un aménagement à long terme et à grande échelle ; à moyen terme et à échelle moyenne ; une intervention immédiate et ponctuelle à petite échelle. Clôture des inscriptions: **31 Octobre 2013**. Date de soumission des projets : **31 Mars 2014**. [Plus d'informations sur le site de l'UIA](#).

Durban 2014 – Architecture, Ailleurs, Autrement – Premier appel à contributions



UIA 2014 Durban invite les praticiens, les universitaires, les concepteurs et les étudiants de toutes les disciplines impliquées dans le développement urbain à contribuer à un débat unique sur l'installation des humains et l'évolution des villes. Le thème du Congrès "Architecture Otherwhere" (*Architecture, Ailleurs, Autrement*) célébrera la diversité en explorant d'autres communautés, d'autres régions, d'autres disciplines et d'autres façons de penser la pratique et l'enseignement dans l'environnement bâti. La date limite pour la soumission des contributions est fixée au **31 octobre 2013**. Plus d'informations [sur le site de l'UIA](#)

L'Art dans les complexes d'habitation en béton de Sofia – Compétition internationale



La [Chambre des Architectes de Bulgarie](#), avec le soutien de la municipalité de Sofia, organise un concours international pour les installations artistiques dans des espaces de l'ère socialiste. Le principal objectif de ce concours est de stimuler la cohésion sociale et revitaliser ces zones. Ce concours sera un défi créatif pour le développement des arts dans un réseau de cinq points spécifiques qui formeront un itinéraire culturel à Sofia. Ceci fait partie du concours annuel d'architecture durable en Bulgarie organisé par la Chambre des Architectes de Bulgarie. La date limite pour soumettre les projets est le **30 octobre 2013**. Plus d'informations sur : <http://architecturalspaces.org>.

Innosite – Innovation ouverte dans l'industrie de la construction

L'[Association danoise des architectes](#) organise ce concours afin de trouver des idées innovantes et fonctionnelles pour la conception d'entrées de bâtiments accessibles à tous. Des entrées de bâtiments accessibles constituent une condition préalable pour que nos sociétés soient plus justes, pour que les personnes handicapées aient le même niveau d'accessibilité que tout un chacun. [Plus d'informations sur le concours](#).

EVENEMENTS

Journée mondiale de l'Architecture 2013 – 7 octobre 2013

L'Union Internationale des Architectes (UIA) invite ses membres à fêter la journée mondiale de l'architecture le 7 octobre 2013 en créant des événements qui mettent en valeur la culture comme une partie vitale du processus architectural et qui illustrent son potentiel à aider à résoudre les défis auxquels sont confrontés les architectes dans la pratique de leur profession. En choisissant "Culture-Architecture" comme thème pour la Journée mondiale de l'architecture, l'UIA espère générer une source d'interprétations et d'illustrations de la diversité, de la richesse, de l'imagination et de la capacité d'invention des architectes à travers leurs conceptions et réalisations. Cette célébration se tiendra en même temps que la Journée mondiale de l'habitat organisée par UN-Habitat.

Mois du Marché Unique – 23 septembre – 23 octobre 2013

L'Union européenne organise le Mois du Marché Unique – un mois de débats en ligne entre les citoyens, les acteurs économiques, des organisations, les décideurs politiques et leaders politiques européens pour discuter de l'amélioration du Marché unique européen. Parallèlement à des événements à Bruxelles, des débats en ligne sont organisés dans tous les Etats membres autour de quatre thèmes : 1) Travailler en Europe, 2) Les droits sociaux dans le Marché intérieur, 3) L'Europe, les banques et vous, 4) Acheter, vendre et communiquer en ligne. Plus d'informations sur <http://www.yourideasforeurope.eu>.

OPEN DAYS 2013, la Semaine européenne des Régions et des Villes – 7-10 octobre, Bruxelles

L'édition 2013 des OPEN DAYS aura pour slogan *Les régions et villes d'Europe décollent pour 2020*. Des ateliers porteront sur trois thèmes : 1) La gestion du changement 2014-2020, 2) Les synergies et la coopération et 3) Les défis et solutions. Parallèlement à ces conférences organisées à Bruxelles, des événements locaux se dérouleront à travers toute l'Europe. [Accéder au programme complet sur le site de la Commission](#).

Conférence CONCERTO– Solutions énergétiques pour les villes et – 22-23 Octobre 2013, Bruxelles

70% de la consommation énergétique de l'UE a lieu dans les villes et 40% dans les services liés aux bâtiments. Comment les villes et les collectivités peuvent-elles relever le défi énergétique et climatique ? Comment les citoyens peuvent-ils bénéficier de la mise en œuvre des mesures en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ? Cette conférence présente les leçons des 58 sites de démonstration de l'initiative CONCERTO 2005-2010 et permettra de discuter des implications pour les Villes et Communautés Intelligentes avec les acteurs des villes, des collectivités, de l'industrie, des entreprises, de la recherche et avec les décideurs politiques. [Plus d'informations](#).

**Cette lettre d'actualité est
disponible en français et en anglais sur le site internet du CAE**
www.ace-cae.eu

Comité de rédaction

Présidente du CAE

Membre du Bureau responsable de la Communication

Secrétaire Général du CAE

Policy & Communication Officer

Selma Harrington

Lionel Dunet

Ian Pritchard

Pierre Obajtek

ACE Info paraît de manière trimestrielle. Vous pouvez faire circuler ce document aussi largement que vous le souhaitez, le traduire pour l'utiliser dans vos publications et faire référence à l'information contenue dans celui-ci, du moment que vous précisez que l'information provient de *ACE Info*. Si vous désirez recevoir régulièrement *ACE Info*, vous pouvez vous inscrire en sur le [site internet du CAE](http://www.ace-cae.eu).

Rejoignez les Groupes de travail du CAE sur



[Groupe de travail "environnement & Architecture durable"](#)

[Groupe de travail "Questions urbaines"](#)

[Groupe de travail "Logement"](#)

Suivez nous sur 

<http://www.facebook.com/pages/Architects-CouncilofEurope/169337319764397>